

A.R. PREFECTURE

016-211601687-20100402-201019D-DE
Regu le 06/04/2010

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 9

Votants : 13

L'an deux mil dix

Le 31 mars à 17 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 mars 2010

PRESENTS : MM. SAVIN – BARRAL –BOISSIER

DESCOMBES – BOIVENT- FOURNIER - JAVELEAU –

MERCIER - MOUNIER – TEILLET.

ABSENTS : MM. ALLEGRE – CALVET – COUTEAU –

FAURE – REMAUD – SUTRE.

POUVOIRS : E. ALLEGRE a donné pouvoir à D. JAVELAUD

S. CALVET a donné pouvoir B. TEILLET

I. COUTEAU a donné pouvoir à E. SAVIN

G. SUTRE a donné pouvoir à S. BOIVENT

M. Sébastien BOIVENT a été nommé secrétaire.

201019d

OBJET : RENOUELEMENT D'UNE LIGNE DE TRESORERIE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les difficultés de trésorerie constatées pour financer les travaux d'investissement prévus au budget communal.

La ligne de trésorerie actuelle contractée auprès du Crédit Agricole Charente Périgord, arrivant à échéance, pourrait être renouvelée pour une durée d'un an.

N'ayant pas reçu encore toutes les propositions, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de lui donner son accord pour contracter l'offre la plus intéressante, en sachant que le montant de cette ligne de trésorerie n'excédera pas 60 000 euros sur une durée d'un an.

Après délibération, le Conseil Municipal accorde au Maire de contracter l'offre la plus intéressante.

Fait à Jauldes, le 2 avril 2010

Le Maire

Eric SAVIN

